

duboué

BULLETIN COMMUNAL—AOUT 2013—NUMERO 10

LE MOT DU MAIRE



Chers concitoyens,

Dans quelques mois, vous aurez à élire une équipe municipale chargée de diriger la ville pour la période 2014 / 2020.

Le mandat conduit par l'actuelle municipalité arrive donc à son terme. Il revient à cette dernière d'en dresser le bilan, de vous faire part des principales réalisations , initiatives ou entreprises, comme il vous revient de porter un regard sur les actions menées.

Toutes l'ont été avec le souci de ne pas augmenter la pression fiscale communale.

Pour la plupart des élus, ce mandat représentait une première expérience, une nouvelle tâche qu'il leur importait de mesurer, quel que soit leur niveau de responsabilité au sein du Conseil Municipal. Cela ne les a pas empêchés d'assurer la continuité et de clore certains dossiers, d'en modifier d'autres selon leur vision,

les engagements pris pendant la campagne électorale ou plus simplement les circonstances ; enfin, de porter de nouveaux projets.

Il reste quelques mois de travail à cette équipe municipale pour avancer et peaufiner les projets Certains d'ailleurs récents. s'inscriront dans durée, la notamment ceux concernés par le règlement du litige avec l'Etablissement Public Foncier Lorrain.

Je tiens néanmoins à remercier les élus, les membres du Centre Communal d'Action Sociale, l'ensemble du personnel communal pour l'aide et le soutien apportés tout au long de ce mandat pour le bien de notre Ville.

> Fabrice BROGI Maire d'Auboué



SOMMAIRE

- 1 Le mot du Maire
- 2 Développement durable
- 3 Accessibilité Urbanisme : P.L.U. Reconquête des sites sinistrés
- Commission du personnel Scolaire Contentieux DVD
- 5 Action sociale et Personnes âgées
- 6 Culture, Sport et Citoyenneté
- **7** Travaux
- 8 9 Finances
- 10 Informations utiles
- **11** Manifestations 2013
- **12** Etat Civil 2013

16 rue du Colonel Fabien 54580 AUBOUE

Tél.: 03.82.22.40.00. Fax: 03.82.22.57.37.

mairie.auboue@wanadoo.fr Site internet : auboue.fr

Aménagement et développement durable

Durant ce mandat, la commission aménagement a travaillé pour valoriser l'image de notre ville.

Rendre la ville plus propre

Initiée dès le début, l'installation de bancs, poubelles et autre mobilier urbain dans toute la ville s'est poursuivie tout au long du mandat.

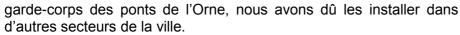
Cette année, la commission a souhaité prolonger son action par l'installation de canisettes au centre ville (pour ceux qui le souhaitent des sacs sont disponibles en Mairie).





Fleurissement:

Avec toujours plus d'implication des employés en charge des espace verts et le concours d'un jardinier paysagiste, le fleurissement de notre commune est en constante augmentation. Cette année. supplémentaire a été réalisé sur le centre ville et sur les entrées d'agglomération, tout en embellir continuant à les quartiers. Cependant, le Conseil Général nous ayant interdit l'installation des jardinières sur les



Concours des maisons fleuries :

Chaque année, le concours des maisons fleuries met à l'honneur les Aubouésiens qui s'investissent pour améliorer le cadre de vie. Cette année encore une dizaine d'Aubouésiens vont être récompensés pour leur effort de fleurissement.





Campagne incitative de ravalement de façades :

Depuis le début de l'opération, plus de 20 Aubouésiens ont bénéficié de l'aide communale. Le montant de la prime est plafonné à 1 500 € par logement. Le règlement d'octroi de la prime municipale est consultable sur le site internet de la ville : www.auboue.fr

Une prime est également versée aux Aubouésiens souhaitant se doter d'un *récupérateur d'eau de pluie* (6 bénéficiaires).

Nettoyage de printemps :

Comme les années passées, le nettoyage de printemps s'est déroulé en partenariat avec les villes voisines de Moineville, Moutiers, Valleroy ; et comme les années précédentes, toujours beaucoup trop de détritus ramassés... mais peu d'implication des habitants.





Accessibilité

L'enjeu est de taille : rendre accessibles les espaces et bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite. Un diagnostic des bâtiments publics (salle des fêtes, MJC, église et salle des sports) a été réalisé, le recrutement du maître d'œuvre est en cours pour la salle des fêtes. Nous sommes en attente de subventions pour les autres dossiers, sachant que les travaux doivent être réalisés pour 2015.



Parallèlement, le **PAVE** (Plan d'accessibilité des Voiries et Espaces Publics) est en cours de finalisation.

Une collaboration avec les services de la Police Nationale (conjuguée à une délégation de service public à une fourrière du secteur) et un arrêté municipal nous permettent désormais de résoudre le problème des *voitures ventouses*.

Un travail étroit avec l'Agence Régionale de la Santé (ARS) nous a également permis de faire reculer les **problèmes d'insalubrité** dans certaines habitations.

Urbanisme

P.L.U.

Le Plan Local d'Urbanisme qui gère les règles d'urbanisme et le développement de la commune est applicable depuis décembre 2009. L'évolution de certaines zones de la commune rend nécessaire une adaptation partielle.

Un projet de modification va donc être engagé avant la fin de l'année.

Pour rappel : le Plan Local d'Urbanisme (PLU), le Plan de Prévention des Risques Miniers (PPRM), le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT), le Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI), le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE), le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) sont consultables en mairie et sur le site de la commune « www.auboue.fr » rubrique « urbanisme ».

Reconquête des sites sinistrés

Enfin, la requalification des terrains de Géranaux et Coinville, ainsi que les contacts incessants pris avec des promoteurs immobiliers pour redynamiser ces secteurs et attirer de nouveaux habitants constituent un travail de longue haleine, surtout en période de crise de l'immobilier. Malgré ces difficultés, les premiers permis de construire sont déposés et de nouvelles habitations commencent à voir le jour.



Commission du personnel

L'équipe municipale a souhaité inscrire la commune dans la politique nationale d'aide à l'emploi.

Ainsi, la ville a recruté des jeunes demandeurs d'emploi par le biais de « Contrat Avenir » (trois embauches et une quatrième est envisagée). Huit personnes bénéficient à ce jour de contrat divers (CUI, CAE..) au sein des services communaux

Nous avons fait le choix d'impliquer les jeunes lycéens ou étudiants locaux dans la vie de la ville en proposant chaque année 12 emplois d'été.

Enfin, un Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) a été recruté pour la surveillance des entrées et sorties d'écoles, pour le maintien de la salubrité publique et le rappel au sens civique.

La Commission du Personnel veille à garder un service à la population toujours plus performant tout en gardant un équilibre entre personnel et finances.



Scolaire



Les travaux de construction de la nouvelle école primaire Romain Rolland sont terminés.

Cette école moderne et fonctionnelle a également été dotée par la commune de 12 ordinateurs qui permettent aux élèves de s'initier et de se perfectionner aux nouvelles technologies.

D'une manière générale, la politique menée par la municipalité s'inscrit dans celle initiée dès 1953 : fournitures ou bons scolaires aux élèves en fonction de l'établissement fréquenté, participation financière aux différents séjours pédagogiques organisés ainsi qu'aux

sorties culturelles plus ponctuelles, visite de Saint Nicolas et du Père Noël...

Liste non exhaustive car des aides occasionnelles régulières sont également apportées aux établissements locaux.

BONS SCOLAIRES

Tous les montants ont été réévalués durant ce mandat :

•	Collégiens	55,00€
•	Apprentis	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
•	Lycéens et étudiants	88.00€

Contentieux

Le point sur les dossiers les plus importants menés durant ce mandat.

Dossiers clos:

- Affaissements miniers
- Terrain de football
- Litige EPFL

En cours:

Voirie du Tunnel

DVD: Auboué, terre d'accueil

La municipalité a confié au caméra club la réalisation d'un DVD : *Auboué, terre d'accueil.*

Ce petit film relate pour partie les grandes étapes de l'histoire de notre ville. Il s'attarde aussi, bien entendu, sur les réalisations de ce mandat.

Prix de vente : 5 euros.

S'adresser en Mairie à partir du 1er septembre.





Action sociale / Personnes âgées

L'action Municipale, par le biais du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), a été guidée par la volonté d'aider, dans le cadre de ses attributions et de ses moyens, les personnes démunies face aux problèmes de la vie.

En période de crise économique, les personnes fragiles sont confrontées plus encore au manque de moyens, au manque d'emploi, à la solitude, voire à l'indifférence.

Personnes âgées

Permettre aux « séniors » de bien vivre dans leur commune : telle a été l'ambition de notre équipe munici-

pale.

Au sein du foyer des personnes âgées, des travaux ont été effectués.

Le parc et ses accès ont été aménagés et embellis.

Afin d'améliorer le cadre de vie, nous avons aménagé un local machines à laver, une salle TV et une pièce de réception pour les familles.

L'ensemble des personnes âgées aubouésiennes ont pu profiter d'actions intergénérationnelles en lien avec la MJC, d'activités « gym douce » pour leur bien-être.

L'association Edelweiss veille, quant à elle, à l'organisation du non moins traditionnel repas des « anciens ».

Enfin, des bons sont attribués aux personnes de plus de 65 ans durant la période de Noël (25 € pour un couple et 20 € _____

Action sociale

Le budget du C.C.A.S. a été multiplié par trois durant ce mandat. Cet effort nous a permis d'aider quelque peu les personnes touchées par la précarité et le chômage par le biais de bons alimentaires, de secours d'urgence, d'aide à la recherche d'emploi..., voire d'aide aux vacances pour certains enfants.

Dans son action, la commune peut s'appuyer

sur des associations caritatives locales (Resto du Cœur, Prendre un enfant par la main, la Croix Rouge, Change la vie, Secours Populaire...)



L'arrivée dans notre ville d'organismes de formation dans l'ancien collège devient un atout de proximité pour les Aubouésiens. Ces services peuvent apporter des réponses aux problèmes d'emploi et de formation.





Culture - Sport - Citoyenneté

Le nombre d'adhérents dans nos associations est croissant.

L'instauration durant ce mandat d'une aide à la licence (10 euros) par le biais des tickets sports n'y est peut-être pas étrangère.





La commune a investi afin d'améliorer ou de mettre aux normes ses installations sportives (achat de buts de handball, d'un nouveau tableau de marque, de paniers de basket, remise en état du terrain de football...).

Ces investissements permettent aujourd'hui la pratique

La création de l'Office Municipal des Sports et des Associations (O.M.S.A.) est un plus. Il joue un rôle dynamique et fédérateur au sein de la Commune. Ont ainsi été organisées les Olympiades, la foulée Aubouésienne... Il a été à l'origine de l'animation « autour de James Galli » ainsi que des manifestations visant à approfondir la connaissance de notre ville en lien avec « Les Amis de l'Histoire » d'Auboué.

L'O.M.S.A. participe également au choix des sportifs méritants, des bénévoles et responsables associatifs.



En s'appuyant sur la M.J.C. en partenariat avec le Conseil Général, la ville participe au Contrat d'Accompagnement Jeunesse et Territoire (C.A.J.T.). Cela nous permet aujourd'hui d'inscrire de jeunes Aubouésiens dans des projets territoriaux (jury cinéma, rencontre de la jeunesse à la base de loisirs de Serry, festi d'été, au stade citoyen...).

La M.J.C. remplit largement son rôle en proposant un panel d'activités intéressantes à l'ensemble des Aubouésiens.



Un bémol cependant : le Conseil Municipal des Jeunes mis en place en début de mandat n'a pu être pérennisé de même que la manifestation culturelle des Aubouésielles.



Travaux

Dans sa politique de travaux, la municipalité a essayé de trouver le juste équilibre entre les travaux d'intérêt communal importants, prévus ou imprévus, et ceux qui touchent l'Aubouésien plus directement dans son quotidien.

L'ensemble des travaux entrepris, quels que soient leur nature et objet n'en vise pas moins à améliorer le patrimoine communal.

Les gros travaux

- Construction de la nouvelle école Romain Rolland et aménagement de ses accès.
- Réhabilitation de l'ancien collège qui accueille désormais la Communauté de Communes du Pays de l'Orne (C.C.P.O.) ainsi que des organismes de formation (Greta, Alaji, Lor'Agir, Aide Intérim, Les Francas) et des associations (les Amis de l'Histoire, le Collectif Minier).
- ♥ Réfection complète du quartier des Glacis.
- Réseaux secs, réseaux humides et réfection des voiries à Coinville et impasse de la Côte de Metz dans le but d'accueillir de nouvelles constructions.
- ♥ Réfection du stade.

Tous ces travaux ont été l'objet de subventions et/ou d'indemnisations.

Voirie

- Réfection partielle de trottoirs (lotissement Serry, Pariottes, Place de la Poste, rue de l'Eglise, rue Ajam, rue de Metz, aux Friches, descente menant à la Place de Gaulle...).
- ♥ Réfection du bas de la rue de l'Eglise.
- 🔖 Rebouchage régulier des nids de poule.
- Réfection du sol de l'aire de jeux au pré du Tunnel.
- Démolition de garages au Tunnel et rue de Metz et des WC, place de la Poste.
- Réparation de la passerelle menant au stade.
- Création d'assainissement pluvial Impasse Marconnet.
- Restauration des escaliers (Aguillon et Tunnel).

Travaux réalisés sur fonds propres uniquement.

Bâtiments communaux

- Changement des fenêtres des logements de l'ancienne caserne des pompiers, dans les bureaux de la Mairie, au vestiaire des ateliers communaux, au local pétanque.
- Changement des portes d'entrée de certains logements communaux, de l'ancienne caserne des pompiers.
- Réfection complète de la peinture de l'église et d'une partie du plancher, mise en sécurité du plafond.
- ♥ Isolation des combles par pose de laine de verre soufflée dans les bâtiments communaux.
- Réfection de la toiture de la caserne des pompiers et une partie de celle de la mairie.

Réfection de trois appartements (rue du 11 Novembre, bloc des instituteurs au Tunnel et école maternelle Joliot Curie)



Cimetières

Achat d'un columbarium de 10 places.



Finances

Le budget 2013 : maitriser les dépenses pour garantir la qualité du service public dans un contexte économique tendu.

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile. Il est le reflet des actions et projets décidés par le Conseil municipal.

A ce titre, il constitue, d'une part l'outil principal pour faire fonctionner chaque jour la commune (chauffage et entretien des bâtiments communaux, entretien des voiries, fleurissement, déneigement, écoles primaires et maternelles, aide sociale...) et d'autre part, il permet également de préparer l'avenir.

Il est divisé en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

La section de fonctionnement

est constituée des dépenses courantes et récurrentes (eau, gaz, électricité, fournitures scolaires, entretien des terrains, des bâtiments, les primes d'assurances, les salaires, ...) nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en oeuvre d'actions décidées par les élus.

Y figurent aussi le remboursement des intérêts des emprunts ainsi que les subventions aux associations et au centre d'action communal d'action sociale (CCAS). Côté recettes, elle enregistre les recettes fiscales, les dotations et participations de l'Etat ainsi que les recettes d'exploitation des services (loyers, locations de salles,...)

Pour 2013 les dépenses et recettes majeures de la section de fonctionnement sont :

<u>DEPENSES</u>:

Charges de personnel : 1 204 100 € Charges de gestion courante : 1 115 980 € Charges financières : 146 000 € Charges exceptionnelles : 415 700 € Virement à la section d'investissement : 104 000 € TOTAL : 2 985 780 €

RECETTES:

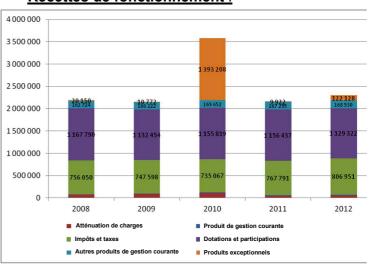
TOTAL ·	2 985 780 €
Résultat reporté N-1 :	589 450 €
Autres produits (loyers, travaux régie) :	313 317 €
Dotations (Etat, Départ, Région) :	1 258 661 €
Impôt et taxes :	810 852 €
Produits et services :	13 500 €

L'évolution de nos dépenses et recettes de fonctionnement sur la période 2008-2012 est présentée dans les deux graphiques ci-après :

Charges de fonctionnement :

2 500 000 2 000 000 354 913 351 26 373 01 311 257 281 592 1500 000 128 35 070 02 056 46 1000000 500 000 0 2008 2009 2010 2011 2012 Charges à caractère général Charges de personnel Charges financières Autres charges de gestion courante

Recettes de fonctionnement :





Les Recettes :

Hormis le recouvrement de produits exceptionnels en 2010 (vente de terrains pour 107 000 € et sinistre affaissements miniers pour 1 270 000 €) et en 2012 (dédommagement pour le terrain de foot), le montant des recettes perçu par la commune stagne. On note une diminution des dotations de l'état compensée pour l'instant par une augmentation des droits de mutation et de l'attribution d'une péréquation intercommunale. Toutefois, la diminution des dotations de l'état devient inquiétante car elle est appelée à perdurer, voire à s'accentuer.

Les Dépenses :

Pour ce qui concerne les dépenses, bien que le montant de celles-ci soit contenu, elles ont tendance à augmenter. Pourquoi ?

<u>Les dépenses dites à caractère</u> général :

La commune a dû en 2009 prendre en charge les bâtiments de l'ancien collège. Un nouveau contrat pour l'éclairage public nous permet de moderniser le réseau et le rendre moins énergivore.

Mais, malgré les efforts réalisés pour une gestion de plus en plus rigoureuse nous sommes confrontés comme tout un chacun à l'augmentation du coût des énergies, dépense accentuée en 2012 par la prise en charge du chauffage des locaux de l'ancien collège pendant les travaux de réaffectation du bâtiment.

<u>Les charges de gestion</u> <u>courante :</u>

L'augmentation est due à l'alourdissement de la contribution versée au syndicat Orne -Aval pour les eaux pluviales mais aussi par la décision d'accroître l'aide versée aux associations et au CCAS (une recette de TVA nous a permis en 2011 de diminuer de moitié la dotation au CCAS).

Les charges de personnel :

Le montant de ces charges reste stable. Cette stabilité provient du rajeunissement des personnels qui permet une diminution de la charge salariale. Les possibilités de recruter des personnes sous contrat d'insertion ont connu un essor en 2009 et 2010.



Accueil CCPO Bâtiment ancien collège

La section d'investissement :

Son budget s'élève à 1 941 708,85 euros. Il intéresse essentiellement les opérations d'équipement d'envergure ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la Ville et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux. Le remboursement du capital de la dette figure également à la section d'investissement. Les recettes proviennent essentiellement des emprunts, de subventions spécifiques de l'Etat, du Département et de La Région ainsi que de l'autofinancement (épargne).

La section investissement du budget 2013 fait la part belle aux travaux dans les bâtiments (collège, fin chantier de l'école, accessibilité) sans oublier les voiries avec la reprise de la rue du 11 Novembre et l'aménagement d'un parking rue Montesquieu (travaux à venir).

Mais le budget communal doit s'adapter aux besoins ou impératifs apparus après son adoption. Aussi, la programmation de ces projets sera sans doute bouleversée par des travaux de confortement d'un mur de soutènement sis au parc Léonov. De même des travaux de rabotage des voiries déformées aux cités du tunnel ont été rendus possible, le tribunal ayant reçu les conclusions de l'expert.



Objets encombrants

Horaires d'ouverture déchèterie d'Homécourt :

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	Fermé	Fermé
MARDI	9h00-12h00	13h30-17h00
MERCREDI	9h00-12h00	13h30-17h00
JEUDI	9h00-12h00	13h30-17h00
VENDREDI	9h00-12h00	13h30-17h00
SAMEDI	9h00-12h00	13h30-17h00
DIMANCHE	Fermé	Fermé

Des rendez-vous sont nécessaires pour l'enlèvement des objets encombrants. Contacter le SIRTOM au 03.82.20.22.00

Tri sélectif

Calendrier 2013

des Août : 09 et 23 Septembre : 06 et 20

Octobre : 04 et 18 Novembre : 01, 15 et 29 Décembre : 06 et 20

Ordures ménagères

Jours de collecte : lundi et jeudi pour le quartier

Pariottes, mardi et vendredi pour le reste de la ville (sortir les poubelles la veille au soir après 20h00)

MAIRIE D'AUBOUE

Tél. 03 82 22 40 00 / Fax : 03 82 22 57 37 E-mail : mairie.auboue@wanadoo.fr

 Site de la ville : auboue.fr

 C.C.A.S.
 03 82 20 89 42

 Comptabilité
 03 82 20 89 48 ou 03 82 20 89 44

 Urbanisme
 03 82 20 89 40

 Atelier communal (tél/fax)
 03 82 22 69 17

 Salle des Fêtes James Galli
 03 82 22 38 38

 Halle des Sports Maurice Pichon
 03 82 22 10 02

 Gymnase Célestin BOVI
 03 82 22 60 91

 Résidence Monmousseau
 03 82 22 20 10

ECOLES

Ecole Joliot Curie	03 82 46 72 7
Ecole Henri Wallon	03 82 46 76 8
Ecole Romain Rolland	03 82 22 01 9

SERVICES DIVERS

Assistance sociale	03 82 22 10 70
Pôle emploi	03 82 46 22 60
Mission locale Briey	
Trésorerie Briey	
Centre des impôts Briey	
Chenil Jolibois	
Orne Aval	
Soiron	
SANTE	
Dr RAVENEL Laurent	
Dr ROSZAK Edmond	03 82 22 11 30
Dr FERRETTI Alain	03 82 22 25 77
Dr DUCHEVET Catherine - Dentiste	03 82 22 96 74
Dr GOULZARALY Ansar - Dentiste	03 82 22 55 77
Pharmacie HOUARD Denis	03 82 22 23 03
Pharmacie du Centre	03 82 22 23 61
Mrs BOUR - MICHEL - Infirmiers	
MEDIGARDE	
RESEAUGARDE (pharmacie de garde)	32.37



Manifestations 2013



Réception sportifs et bénévoles méritants - juin 2013



Réception des nouveaux habitants juin 2013



Réception des jeunes électeurs- mars 2013

Ces trois réceptions ont désormais leur place dans l'agenda municipal.



Cérémonie de la Malpierre - juillet 2013



Mise à l'honneur de la doublette arrivée 3ème au championnat du monde - juillet 2013



Médaille famille française Mme BENZEMRA juin 2013



Exposition Découverte des artistes amateurs locaux mai 2013



Etat Civil 2013

NAISSANCES:

Corentin AUDINOT
Léna BERTRAND
Julie BROGI
Ophélie BRUN
Kilyan DERE
Lyn DUFFAU
Kenzo FRANCESCATO
Capucine GERARD
Selyan HANI
Andréa MASSOUBRE
Chiara MENEGHELLO
Kilian SIGGILLINO

DECES:

Jeanne ARIENTI
Nathalie BERIZZI
Marguerite BOURTON
André BUSCHI
Yvette CAMUS
Silvia CAPELLINI
Pierre CHARFF
Giovanni FACCIOLI
Aldo FRANCO
Emile GRANDE
Gérard LAFONTAINE
François LEIDI
Maurice LEONARD

Gilles LINDER Renato MILANI Benitto ZANELLI Eléonora ZANELLI Mario ZANI

MARIAGES:

Audrey BRACQUART - Franck FARINA Laure KURAS - Nicolas MARTINELLI Mélanie GODART - Emmanuelle TODINI Marilyn FUNCK - Christophe CLAUDON Delphine TEMPESTA - Raphaël RIZZO Joannie LEONARDI - Guillaume EBER

Manifestations 2013 (Suite)



Foulée Aubouésienne - mai 2013



Séjour au ski en Savoie - février 2013



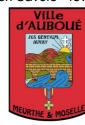
Chasse aux oeufs - avril 2013



Représentation théâtrale organisée par Edelweiss - mars 2013



Réception du personnel communal janvier 2013



MAIRIE D'AUBOUE

16, rue du Colonel Fabien - 54580 AUBOUE Tél.: 03.82.22.40.00 - Fax: 03.82.22.57.37. Courriel: mairie.auboue@wanadoo.fr Site internet: « www.auboue.fr » Réalisé par nos soins et imprimé en 1300 exemplaires par INTERPERINT Hagondange